

L'autre domaine où des difficultés ont surgi c'est celui du commerce. Mon échange de vues avec le député de Hillsborough avait trait à un des secteurs commerciaux, celui du sucre. A ma connaissance, le Canada a volontairement et unilatéralement décidé d'accorder une réduction de 29 cents les cent livres sur les droits douaniers. C'était en prévision d'un accord mondial sur le sucre. Autant que je sache, nous achetons maintenant le sucre aux termes de cet accord, et non sur la même base que les États-Unis et le Royaume-Uni. En outre, nous aurions décidé que cette politique n'atteint pas son objectif. Elle ne s'attaque pas au problème fondamental des producteurs de sucre des Caraïbes. Pour le moment, nous avons proposé plutôt une caisse de développement de 5 millions de dollars. Nous n'avons pas encore pris de décision définitive, nous étudions toujours le problème.

Certains voient là le reniement d'une convention, convention qui était unilatérale. Il s'agissait de ce que nous avions consenti à payer, de ce que nous avions consenti à faire pour aider. En ma qualité de Canadien je sais que je dois m'intéresser aux Caraïbes. Je sais aussi que des entreprises commerciales du Canada y ont des intérêts—qui sait?—peut-être de un demi-milliard de dollars. Les banques canadiennes y ont des succursales, ainsi que les agences de tourisme.

• (4.30 p.m.)

L'industrie du traitement de l'aluminium exploite la bauxite à la Jamaïque. Je sais que le Canada est connu favorablement dans toute la région des Antilles. Je suis convaincu qu'avec les années, il restera encore connu et respecté, quoi qu'il s'y passe. Le fait est que le chômage est très intense dans cette région et les institutions d'enseignement au niveau supérieur font défaut. C'est une région sous-développée, une région où peu de gens aspirent à la bonne vie que tous nous désirons. C'est aussi une région où le pouvoir noir a fait son apparition récemment. Nous avons vu à la télévision et ailleurs les manifestations qui s'y déroulent. Ce sont des choses auxquelles nous devons nous attendre tant que subsisteront la pauvreté et des conditions de vie au-dessous de la normale, et tant que le sous-développement sera un élément déplorable, mais apparemment inéluctable, de la vie dans cette partie du monde.

Il n'est pas facile pour un pays comme le Canada, la Grande-Bretagne, les États-Unis ou un pays fortement industrialisé d'établir

[M. Francis.]

spontanément des relations commerciales, des programmes d'aide et d'autres biens sans que des difficultés surgissent. A mon avis, les problèmes que nous connaissons se seraient posés indépendamment du parti au pouvoir à l'époque. De telles difficultés ne peuvent manquer de surgir dans les relations d'un pays plus industrialisé et plus progressiste avec un pays émergent. Nous comprenons tous qu'on souhaite d'établir des relations plus étroites avec les pays des Antilles. Je suis tout à fait favorable à la motion du député. Je n'ai pas d'illusion, toutefois. Il y aura des difficultés, soit dans nos rapports avec les fonctionnaires du gouvernement de ces nouveaux pays émergents, soit en ce qui a trait à l'opinion publique au Canada même. Elles mettront à l'épreuve notre indulgence, notre tolérance, notre patience et nos perspectives d'avenir.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, je n'approuve pas entièrement la motion à l'étude. J'aimerais rafraîchir la mémoire des députés et leur en rappeler la teneur exacte. En voici le texte:

La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'opportunité de prendre l'initiative en vue de favoriser un resserrement des relations avec les anciennes possessions britanniques des Antilles qui n'ont pas encore accédé à l'indépendance et, en outre, si les résidents de ces îles sont d'accord, de négocier sous peu l'union économique et politique de ces îles avec le Dominion du Canada aux échelons constitutionnels pertinents.

Je ne veux pas paraître égocentrique, mais j'aimerais signaler que j'ai l'honneur d'être député à la Chambre des communes depuis 17 ans. A ce titre, je ne sache pas que, par voie diplomatique ou autrement, les députés des Caraïbes ou des Antilles aient abordé la question d'une union politique avec le Canada. De plus, j'ai le grand honneur et le privilège d'être vice-président de l'Association parlementaire du Commonwealth depuis 14 ans. En cette qualité, j'ai eu l'honneur d'accueillir les députés élus des pays antillais. Jamais, au cours de mes 17 ans comme député, ni au cours de mes 14 ans comme vice-président de l'Association parlementaire du Commonwealth, je n'ai entendu quelqu'un des Antilles demander l'union politique avec le Canada. Je ne comprends donc pas cette partie de la résolution qu'a proposée le député. Je dis que le Canada aurait tort d'adopter une résolution ou de prendre une mesure de ce genre. Si les députés des Antilles ou des Caraïbes entretiennent de telles idées, ils devraient aborder la question avec nous.